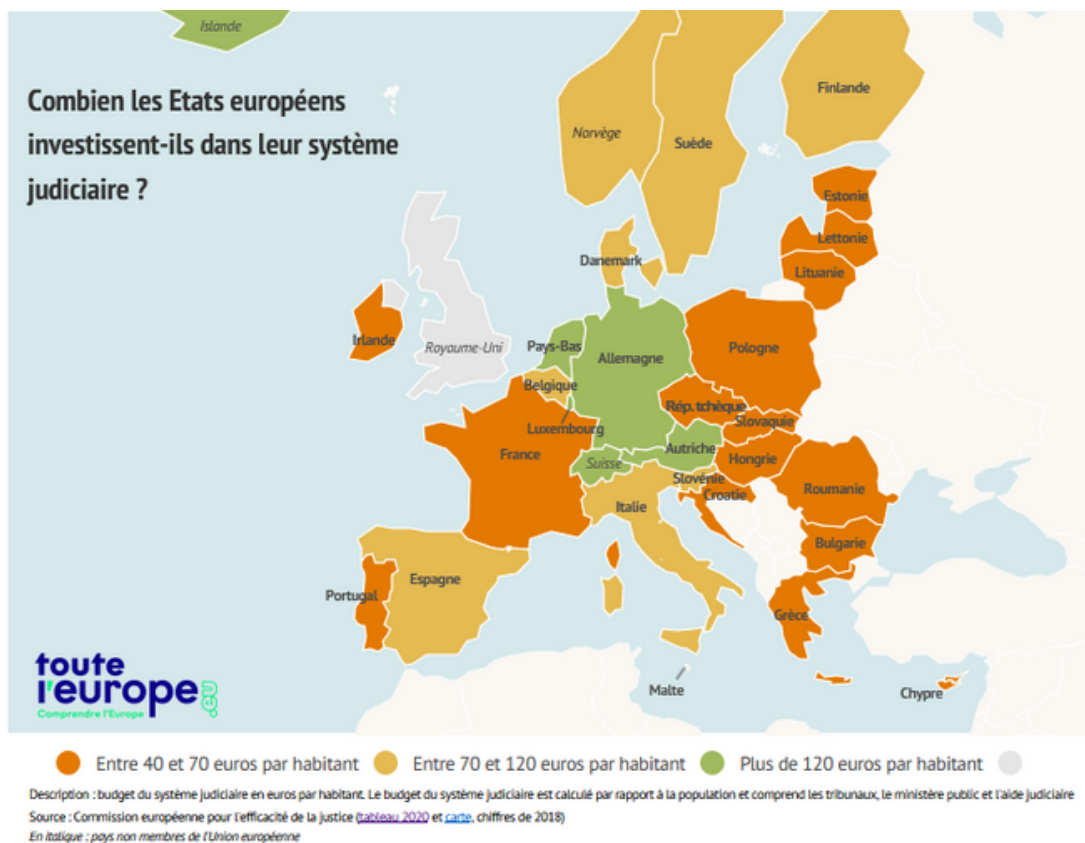


BUDGET DE LA JUSTICE : LE PÈRE NOËL EST DE RETOUR!

Janvier est traditionnellement le mois où notre cher garde des Sceaux prend sa hotte et son traîneau et fait la distribution des cadeaux. Malheureusement, il n'a toujours pas compris que nous ne sommes plus des enfants et qu'il y a bien longtemps que nous ne croyons plus au père Noël !

Et comme chaque début d'année, les annonces sont fracassantes avec la publication de chiffres montrant un investissement toujours plus grand de la part de ce ministère pour améliorer la situation. Alors, certes le budget de la Justice atteindra un niveau jamais égalé (+61% entre 2017 et 2027), cependant ce n'est que le rattrapage de décennies d'incurie. La France reste un des mauvais élèves de l'Europe et qui consacre le moins de crédits à sa justice :



Plusieurs points nous interpellent également :

"Un renforcement massif des emplois en 2023"

Le garde des Sceaux prévoit le recrutement de **1500 greffiers** et **1500 magistrats** d'ici 2027. Certains syndicats de magistrats applaudissent. Ne soyons pas dupes! Combien parmi ces recrutements sont des créations nettes? Le garde des Sceaux se garde bien de nous dire le nombre de greffiers qui partiront à la retraite d'ici là. Et les autres catégories de fonctionnaires? Rien sur l'encadrement (directeurs des services de greffe et attachés), rien sur les secrétaires administratifs et rien non plus sur les adjoints administratifs et techniques.

"Revaloriser les agents du ministère"

Et oui, comme la hotte du père Noël est bien garnie, on va penser aux fonctionnaires... Cette année encore, le garde des Sceaux promet (s'agissant des greffiers) **des annonces [qui] seront faites dans un calendrier dédié en fonction des travaux interministériels et de la concertation avec les organisations syndicales**. On attend donc des organisations syndicales fraîchement élues de défendre les intérêts de tous les personnels non magistrats.

"Une organisation plus efficace et simplifiée"

- **réforme de la gouvernance** : la seule proposition qui est faite est de renforcer les pouvoirs des chefs de juridiction, c'est en effet une très belle avancée pour tous les fonctionnaires! " *Il faut, par exemple, clarifier la répartition des compétences entre le secrétariat général et la direction des services judiciaires, et accroître les pouvoirs de gestion des chefs de juridiction par rapport aux administrations centrales (en matière immobilière, budgétaire ou de RH)*". Quand on voit aujourd'hui ce qu'il en font, ce ministère est véritablement déconnecté de la réalité.
- **constitution d'une équipe auprès du magistrat** : là encore les propositions ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il s'agit d'accroître encore plus leur main mise sur les fonctionnaires pour en faire (dixit le garde des Sceaux) **"un véritable chef d'équipe juridictionnelle et pluridisciplinaire"**. Est affiché clairement le mépris des fonctions de directeur des services de greffe et un contre sens total sur le recentrage des fonctions de magistrat martelé depuis des années.

Vient ensuite le temps des réformes en procédure civile et l'annonce de la réduction des délais de traitement (divisés par deux au terme du quinquennat), vœu pieu et nous aurons tout loisir d'en reparler dans 4 ans puisque le ministère souhaite développer les procédures amiables et participatives (a t-on vraiment la même lecture des résultats? Il nous semble qu'actuellement ce type de recours est très peu utilisé et n'aboutit presque pas. L'annonce d'une procédure avec une césure (une phase de jugement sur la responsabilité et une phase d'accord sur l'indemnitaire) ne présage rien de bon en termes de charge de travail.

Le ministre promet également une simplification de la procédure pénale...cette annonce n'a pas été répétée pendant plusieurs années?? Cette énième réforme obligera encore nos collègues à se former sans aucune aide.

"Amélioration de la qualité de vie au travail"

On pourrait penser que le ministère a enfin pris la mesure des difficultés que nous traversons, et bien une des propositions est de **"mettre en place un outil d'évaluation de la charge de travail...des magistrats"** a bon entendeur... Il annonce aussi **"la négociation d'un accord cadre inédit sur la qualité de vie au travail"**, encore faut-il que ce ne soit pas du saupoudrage comme c'est le cas actuellement.

Une nouvelle fois, c'est la déception qui domine et nous oblige à rester vigilants. Nous avons le sentiment que les fonctionnaires de ce ministère, qui pourtant sont essentiels au bon fonctionnement de notre justice, n'ont pas eu voix au chapitre et subiront des choix contraires à leurs intérêts.

Pour le bureau

Elise COMPANYY, secrétaire générale